

Evaluations Nationales - niveau 6ème

Notre collège participe à une évaluation nationale, prescrite par le Ministère de l'Éducation Nationale. Tous les élèves de 6ème des collèges publics et privés sous contrat sont concernés.

Dans ce cadre, votre enfant passera une évaluation sur ordinateur qui cible certaines connaissances et compétences en français et en mathématiques.

Elle n'est pas notée et n'aura aucun effet sur les décisions concernant sa scolarité.

L'ensemble du dispositif a fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (loi 78-17 du 16 janvier 1978).

Les résultats individuels seront remis aux élèves, dès réception, par le professeur de la matière.

Les épreuves seront organisées entre le **30/09/2019 et le 18/10/2019**.

Les élèves seront répartis en cinq groupes par classe.

Notez que vos enfants ne seront mobilisés que deux heures (réparties en 2 épreuves de 1h00 chacune) pour passer ces tests, c'est pourquoi les cours habituels seront maintenus.

Vous trouverez sur eduscol plusieurs documents pour mieux vous informer du contenu et des principes de ces tests : <http://eduscol.education.fr/evaluations-6eme/>

Bien cordialement,

NB : Nous vous remercions de veiller à ce que les élèves apportent le matériel nécessaire à ces épreuves, à savoir : **un casque intra-auriculaire**

Aucun autre matériel n'est autorisé (calculatrices, dictionnaires etc...)